



Projet associatif 2023-2027

Pôle Chartrain
140 faubourg Chartrain
41100 Vendôme
Tel : 02 54 89 02 20
vendomois-handicap@orange.fr

Mot du Conseil d'administration

 Ces 5 dernières années, le paysage social et médico-social a connu de grands bouleversements.

Les politiques d'action sociale et de la santé ont évoluées rapidement pour se tourner vers une approche plus inclusive de l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans la société de demain dans toutes les dimensions de la vie : scolarité, habitat, travail, vie sociale, loisirs, etc.



Nos accompagnements doivent davantage se tourner vers le milieu « ordinaire, en proximité, et reposer, le plus possible, sur les dispositifs de droit commun.

La réforme de la tarification SERAFIN-PH en cours qui prévoit un nouveau dispositif d'allocation de ressources des établissements et services sociaux et médico-sociaux pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap reposant sur les besoins des personnes et les réponses apportées.



Nos accompagnements doivent se construire à partir des besoins des personnes, en partenariat avec l'ensemble de l'offre du territoire.

La crise sanitaire de la COVID-19 qui a contrarié les ambitions de notre dernier projet associatif à la foi dans la conduite des projets personnalisés des personnes et dans l'animation de la vie associative.



Nous devons aujourd'hui prendre en compte les enseignements de cette crise et relancer nos actions.

Le manque d'attractivité du secteur social et de la santé associatif lié notamment aux écarts de rémunération, à la pénibilité du travail et à la crise des métiers de l'humain qui entraîne des problématiques de recrutement de professionnels qualifiés.



Nous devons investir dans une politique des ressources humaines ambitieuses.

L'action de Vendômois Handicap ne s'est pas arrêtée pour autant. Le SESSAD a obtenu une extension pour préparer le passage à la vie professionnelle des jeunes en situation de handicap, de nouveaux partenariats ont été formalisés, des mutualisations internes ont été organisées et un accueil de jour pour les travailleurs d'ESAT fragilisés verra prochainement le jour.

Ce projet associatif 2023-2027 s'inscrit dans la continuité du précédent et prend en compte les transformations de l'offre en cours, les besoins émergents des personnes en situation de handicap et les aspirations des administrateurs.

Il a été élaboré par une commission composée d'administrateurs volontaires, de bénévoles et amis, des Directions des établissements et services, de représentants du personnel et des personnes accueillies.

Il fixe le socle commun des actions de notre association et ses orientations pour les 5 années à venir. Il est le document de référence à destination des membres de l'association, des professionnels, des partenaires et des personnes accompagnées. C'est un projet fédérateur auquel tous les acteurs doivent se référer.

Le Conseil d'administration est garant du projet associatif et des orientations retenues et en assure le suivi.

Le Conseil d'administration



Histoire de Vendômois Handicap

L'association Vendômois Handicap a été créée en 2017 par deux associations locales, l'A.P.A.H.A.V et Trisomie 21 Loir-et-Cher, intervenant en faveur des personnes en situation de handicap désireuses de mettre en commun leurs savoir-faire et de travailler ensemble dans un souci de toujours améliorer leurs actions sur leur territoire.

Durant ces 5 dernières années, Vendômois Handicap s'est investie et a su :

- ◆ Développer des partenariats avec d'autres acteurs du secteur afin de garantir la continuité du parcours de vie des personnes accompagnées ;
- ◆ Mutualiser des moyens et des compétences pour renforcer ses expertises et son efficacité ;
- ◆ Organiser la représentation de l'association dans différentes instances locales pour se faire entendre ;
- ◆ Développer et diversifier son offre sur le territoire Vendômois.

Elle doit aujourd'hui poursuivre et renforcer ces engagements au service des citoyens en situation de handicap et/ou en difficultés sociales et de leur entourage.

Les valeurs de Vendômois Handicap

Une action militante

Mobiliser les acteurs afin de contribuer à l'amélioration des politiques de solidarités et de la santé.

Une action de proximité, proche de l'environnement de vie, des besoins et des attentes des populations et des personnes

- Affirmer son rôle d'acteur politique et économique local.
- Mener son action avec et pour le territoire.

Une action basée sur la reconnaissance mutuelle des différences et des potentialités

- Œuvrer pour une société inclusive visant l'épanouissement et l'autodétermination des personnes.
- Conduire son action dans le respect du principe de laïcité et de la promotion des droits et libertés.
- Respecter les singularités, habitudes de vie et pratiques religieuses, politiques et culturelles.

Une action visant à développer les synergies, en complémentarité

Valoriser les compétences et appétences de chacun afin de co-construire et expérimenter des réponses innovantes et durables adaptées aux besoins du territoire.

Vendômois Handicap en 2022

Vendômois Handicap oriente son action en proximité sur le secteur Nord et limitrophe du département de Loir-et-Cher vers :

- ◆ Les personnes en situation de handicap et/ou en difficultés sociales dans leur parcours de vie, leur entourage et leur environnement.
- ◆ La société civile : citoyens, décideurs et acteurs du droit commun.

 **110**
Adhérents

 **120**
Personnes accompagnées

 **56**
Salariés

 **5**
Etablissements et services soutenus par l'ARS et par le Conseil départemental

SESSAD du Loir

(Service d'éducation spéciale de soins à domicile), créé en 1989, il propose un accompagnement pluridisciplinaire de l'enfant afin de l'aider dans ses apprentissages, sa scolarité, son autonomie et sa socialisation. Il intervient auprès des familles dans un soutien à la parentalité et à l'éducation. Il est un partenaire privilégié des dispositifs d'accompagnement médico-éducatif (DAMEs) du département de Loir-et-Cher.

SAVS

(Service d'accompagnement à la vie sociale), créé en 1995, il contribue à la réalisation du projet de vie des personnes en situation de handicap par un accompagnement adapté favorisant l'autonomie, le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires ou professionnels.

EANM - Foyer Le Château

(Etablissement d'accueil non médicalisé), créé en 1991, il assure l'hébergement et l'accompagnement des personnes en situation de handicap qui exercent une activité pendant la journée en milieu ordinaire, dans un ESAT ou dans une entreprise adaptée.

EANM - Foyer pour personnes en situation de handicap vieillissantes

(Etablissement d'accueil non médicalisé), créé en 2017, il accueille des personnes en situation de handicap vieillissantes et leur propose des activités en fonction de l'autonomie.

ESAT des Courtis

(Etablissement et service d'aide par le travail), créé en 1994, il permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une action professionnelle adaptée à leurs capacités personnelles et de développer ainsi leur potentiel et des compétences. Les personnes bénéficient d'un accompagnement social et médico-social.



Les missions de Vendômois Handicap

Œuvrer pour un mieux vivre ensemble sur notre territoire

◆ Défendre les intérêts matériels et moraux des personnes en situation de handicap et/ou en difficultés sociales et de leur entourage

- Créer des espaces d'expression des besoins et des attentes,
- Porter leurs attentes et leurs besoins auprès des pouvoirs publics,
- Prendre part aux actions de recherche.

◆ Promouvoir et partager nos valeurs et savoir-faire auprès de la population et des partenaires

- Créer des temps d'échanges et d'information sur le handicap,
- Organiser des espaces de rencontre conviviaux et festifs,
- Sensibiliser, former et accompagner les gestionnaires et professionnels partenaires aux besoins du public accompagné par l'association.

◆ Inscrire notre action dans la vie de la Cité

- Rendre visible les actions de l'association dans l'espace public,
- Proposer un accompagnement tourné vers les dispositifs de droit commun,
- Agir sur l'environnement de vie des personnes en situation de handicap et ou en difficultés sociales

◆ Respecter, mobiliser et valoriser les ressources naturelles, humaines et matérielles du territoire

- Associer l'ensemble des savoir-faire et des compétences locales pour l'élaboration de projets collectifs,
- Accompagner les professionnels et les bénévoles de l'association dans la conduite de leurs missions,
- Travailler avec l'environnement naturel, social, culturel et économique local,
- Conduire nos actions dans une démarche éco-responsable.

Soutenir les personnes en situation de handicap et/ou en difficultés sociales et leur entourage dans leur parcours de vie

◆ Garantir aux personnes en situation de handicap et/ou en difficultés sociales leur capacité à agir, à gouverner leur vie, à choisir et à prendre des décisions par et pour elles-mêmes

- Favoriser leur expression directe et en les rendant acteur de leur projet de vie,
- Valoriser leurs compétences et potentialités,
- Développer leur autonomie.

◆ Prendre en compte l'ensemble des besoins, attentes des personnes en situation de handicap et/ou en difficultés sociales et de leur entourage

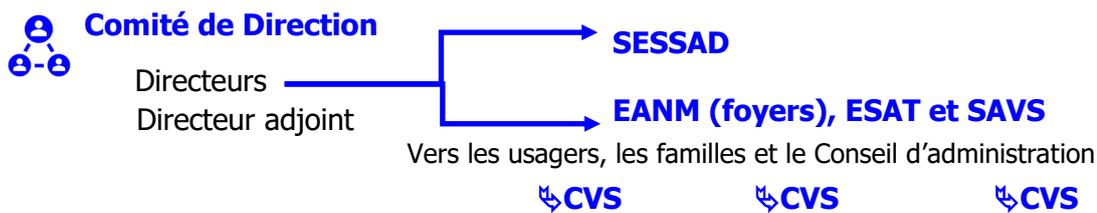
- Offrir une diversité de réponses : accueil, information, orientation, formation, accompagnement, etc.,
- Prendre en compte l'ensemble des dimensions de vie : scolarisation, habitat, vie sociale et citoyenne, vie professionnelle, habitat, accès aux soins, loisirs,
- Garantir un parcours sans rupture, adapté et sécurisé.



L'organisation de Vendômois Handicap

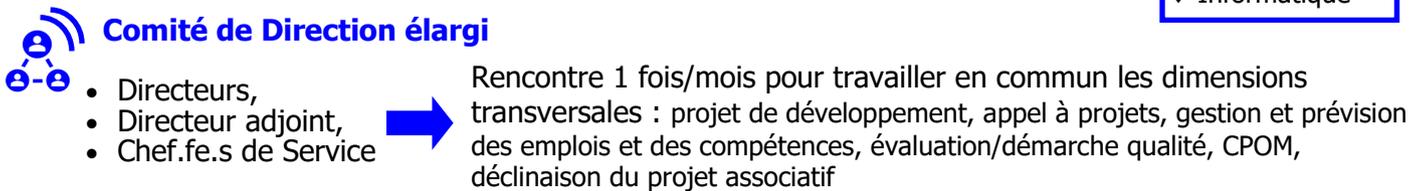
L'organisation de Vendômois Handicap vise à :

- ✦ **Impliquer** les membres dans la vie de l'association
- ✦ **Associer** les dirigeants salariés à la stratégie associative
- ✦ **Renforcer** les liens entre le projet associatif et les projets opérationnels
- ✦ **Être à l'écoute** de l'ensemble des parties prenantes de l'association



Fonctions supports

- ◆ Comptabilité
- ◆ Psychologue secteur adulte
- ◆ Infirmière
- ◆ Coordinateur(s)
- ◆ Informatique



L'action de Vendômois Handicap s'inscrit dans un cadre éthique et réglementaire :

- Le code de l'action sociale et des familles**
- Promotion et respect des droits des usagers des établissements et services
 - Lutte contre la maltraitance et promotion de la bientraitance
 - Evaluation continue de la qualité
 - Partie prenante de la définition, de la conduite et de l'évaluation du projet régional de santé Centre-Val de Loire et du schéma départemental pour l'autonomie de Loir-et-Cher

- L'Économie sociale et solidaire**
- Gouvernance locale, développement des compétences, qualité de vie au travail, dialogue social
 - Prise en compte des besoins, des attentes et des potentialités des personnes accompagnées et de leur famille dans les processus de décision
 - Promotion de la diversité et lutte contre les discriminations
 - Engagement et responsabilité environnemental

Pour les 5 prochaines années



Parcours

Garantir un accompagnement des personnes en situation de handicap et de leur entourage, adapté à leurs besoins et attentes, sécurisé et sans rupture

- ◆ Poursuivre la diversification de l'offre
- ◆ Développer une offre en direction des aidants, de l'entourage et de la fratrie
- ◆ Mettre en place des logiques de coordination de parcours
- ◆ Renforcer les partenariats avec les acteurs du handicap, du sanitaire, de la psychiatrie et de la précarité

Droit commun



Renforcer notre action dans la Cité afin de permettre le développement de l'approche inclusive de l'accompagnement des personnes, en prenant mieux en compte leurs réels besoins et attentes

- ◆ Développer des prestations d'appui et de pôle ressources
- ◆ Agir en proximité de l'environnement de vie des personnes accompagnées
- ◆ Relancer nos actions visant à sensibiliser le grand public au handicap



Attractivité

Développer l'attractivité de Vendômois Handicap afin de faire connaître ses actions pour le territoire

- ◆ Valoriser nos actions auprès du grand public, de nos partenaires et des acteurs économiques du territoire
- ◆ Investir plus massivement dans la transition écologique
- ◆ Développer une politique de recrutement afin de renforcer nos instances associatives et les compétences de nos professionnels
- ◆ Renforcer la communication associative

Cohésion



Mettre en œuvre une organisation et une gouvernance efficaces et participatives afin de mobiliser l'ensemble des potentialités de Vendômois Handicap

- ◆ Renforcer les espaces de réflexion et de travail associant l'ensemble des parties prenantes afin notamment de préparer la contractualisation avec les autorités de contrôle et de tarification
- ◆ Développer, au niveau associatif, une démarche qualité, sécurité et environnement

Nous contacter :

Siège associatif

Pôle Chartrain
140 faubourg Chartrain
41100 Vendôme
Tel : 02 54 89 02 20
Vendomois-handicap@orange.fr

EANM le Château

324 rue des Ruelles
41100 VENDOME
Tel : 02.54.72.27.67
Mail : secretariat.courtis@esat41.fr

Esat des Courtis

8 rue Nicéphone Niépce
41100 VENDOME
Tel : 02.54.77.12.80
Mail : secretariat.courtis@esat41.fr

EANM pour personnes handicapées vieillissantes

324 rue des Ruelles
41100 VENDOME
Tel : 02.54.72.27.67
Mail : secretariat.courtis@esat41.fr

SAVS

1 ter rue Charles Peguy
41100 VENDOME
Tel : 02.54.77.21.03
Mail : savs41@orange.fr

Sessad du Loir

3-4 Mail Leclerc
41100 Vendôme
Tel : 02.54.73.12.58
Mail : accueil@sessadduloir.fr

